

Rencontres des Deux Rives

(R2R)

Statuts



Article 1 : Constitution et missions

1. Les Rencontres des Deux Rives constituent un espace de travail, de réflexion et d'action mettant ensemble des acteurs, intervenants, chercheurs et analystes des domaines social, économique, éducatif et politique des deux côtés de la Méditerranée (France-Maroc, dans un premier temps et pouvant s'élargir après à d'autres pays des deux rives).
2. Il vise à partager des savoirs, pratiques et expériences des intervenants de ces différents domaines et à les enrichir avec le regard réflexif de chercheurs et d'analystes (psychosociologues, sociologues, économistes, anthropologues, psychanalystes, autres) des deux côtés de la Méditerranée.
3. Le Réseau se constitue et s'enrichit à partir d'intervenants des domaines social, économique, politique et éducatif des deux côtés de la Méditerranée qui ont envie d'avancer dans leurs actions en les mettant à l'épreuve de la réflexion et du regard de l'autre (le praticien du même domaine) mais aussi des chercheurs et analystes des deux côtés de la Méditerranée.
4. Il a pour vocation d'enrichir et d'améliorer les pratiques dans une visée démocratique et citoyenne mais aussi de faire avancer les savoirs et les connaissances sur les problématiques soulevées en dehors de tout dogmatisme ou relativisme idéologique, religieux ou culturel.
5. Il s'agit d'une expérience nouvelle des échanges de pratiques et de regards entre les acteurs de la même société, de manière verticale et horizontale (responsables et acteurs des institutions privées, publiques et du monde associatif) et de manière transversale entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.
6. Ces échanges sont construits et s'accompagnent par des retours réflexifs susceptibles d'éclairer les pratiques et de les faire évoluer, de la part de chercheurs et d'analystes des deux côtés de la Méditerranée.
7. Ces échanges ainsi que l'observation et l'analyse des différentes situations et pratiques, enrichissent à leur tour les conceptualisations et théorisations dont les chercheurs et analystes peuvent construire et confronter entre eux et avec les différents intervenants sociaux.

Article 2 : Composition et adhésion

- R2R est un réseau constitué de membres adhérents, individus ou institutions ;
- L'adhésion est subordonnée à la signature de la « Charte des R2R » et au règlement de sa cotisation
- L'adhésion est fixée pour deux ans au prix de : 20 euros
- La qualité d'adhérent se perd en cas de non-paiement de sa cotisation ou de radiation par le Conseil d'administration suite à des pratiques constatées et contraires aux missions et aux valeurs des R2R

Article 4 : Fonctionnement et gestion

- Les R2R sont animées de manière collégiale.

- Des comités de gestion sont constitués, ou associations selon les lois en vigueur dans chaque pays : un au Maroc et un en France (et dans d'autres pays). Ils gèrent et organisent les activités par pays et se coordonnent pour les activités inter pays. Chaque comité est constitué en association, avec un bureau (Président, trésorier, secrétaire, etc.)
- L'Assemblée Générale a lieu tous les deux ans et réunit l'ensemble des adhérents
- Le Conseil d'administration ou d'orientation est élu tous les deux ans ainsi que le bureau et est composé des membres fondateurs (psychosociologues et sociauxystes, du Cirfip et de l'Arip) . Il fixe les orientations, stimule et contrôle les activités des comités de gestion.

Article 5 : Ressources

- Les ressources des R2R sont constituées de :
 - Les adhésions des membres (individus et institutions)
 - Les subventions et soutiens publics et privées
 - Les prestations réalisées en direct par R2R
 - Une cote part de 10% prélevée sur le chiffre d'affaires généré par les membres du réseau au sein du réseau

Article 6 : Valeurs

- Les valeurs et référentiels des R2R s'inspirent de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des différentes conventions et accords des Nations Unies signées par les deux pays (Maroc, France)
- Il cherche à promouvoir les valeurs de : démocratie, égalité, non-discrimination, émancipation du Sujet et lutte contre tous les systèmes d'aliénation et de domination quelle que soit leur source, sexiste, économique, politique, religieuse ou culturelle
- Il est solidaire avec tous les mouvements qui partagent ces valeurs et pour construire des alternatives économiques, sociales et politiques.

Article 7 : Adresse :

- **Le siège de l'association est situé au : 10 rue Lacharrière 75011 Paris**

Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'association

Lors de l'Assemblée générale constitutive du 3 octobre 2014, ont été élus les membres du Conseil d'Administration suivants :

- **Jamal Lamrani**
- **Christiane Gilon**
- **Sophie Maisondieu**
- **Abdelaâli Laoukili**
- **Mallory Mahout**
- **Farid Takouchiht**

Les membres du bureau sont :

- **Jamal Lamrani : Président**
- **Sophie Maisondieu : Secrétaire Générale**
- **Christiane Gilon : Trésorière**
- **Abdelaâli Laoukili : Vice-Président**

Signatures

Jamal Lamrani, Président

Sophie Maisondieu, Secrétaire Générale